

Protection de l'Enfance

Lutter contre la pauvreté en mettant en place un circuit d'insertion socio-professionnelle (ODD 1)

Lutter contre la faim et offrir l'accès à la santé en offrant à chaque enfant en situation de rue les premiers gestes en matière d'alimentation et de soins (ODD 2 et 3)

Permettre l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (ODD 4)

Réduire les inégalités en réinsérant socialement, économiquement et professionnellement les enfants en situation de rue (ODD 10)

Contribuer à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (ODD 16)

Entreprenariat et Insertion

Lutter contre la faim et la pauvreté en réinsérant durablement les jeunes (ODD 1)

Permettre l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie (ODD 4)

Lutter pour l'égalité des sexes en proposant des formations valorisantes aux femmes et aux jeunes filles (ODD 5)

Promouvoir un emploi productif et un travail décent pour tous en favorisant l'accès à un apprentissage durable auprès des jeunes (ODD 8)

Réduire les inégalités en réinsérant socialement, économiquement et professionnellement les jeunes accompagnés (ODD 10)



Famille et Parentalité

Lutter contre l'extrême pauvreté en développant le pouvoir d'agir des familles (ODD 1)

Offrir un accès à la santé et au bien-être en apportant aux familles un cadre sécurisant (ODD 3)

Ouverture au monde

Réduire les inégalités en permettant aux jeunes de s'insérer professionnellement et socialement dans la société (ODD 10)

Rapprocher les jeunes de tout milieu et de tout horizon pour promouvoir la paix par les échanges (ODD 16)



AFIN DE GARANTIR LEUR PÉRENNITÉ, CES ACTIONS SONT TOUTES MISES EN ŒUVRE AVEC DES PARTENARIATS LOCAUX.

Pour plus d'information concernant les ODD: www.un.org/sustainabledevelopment